

MOT DU PRÉSIDENT

2 Thierry Bour

3 [Ophtalme](#)**BILLET D'HUMEUR**

6 1 an après... déjà 1 an

OPHTALMOLOGIE ET PERSPECTIVES

9 Vaccination anti-covid19 statut vaccinal des ophtalmologistes mi-mars 2021

ALERTES

12 80 % des ophtalmologistes libéraux déjà vaccinés contre la Covid 19 selon une étude du SNOF

CENTRES DE SANTÉ :

13 • Le SNOF tire la sonnette d'alarme : Centres de santé en ophtalmologie : 22 millions d'euros de fraude à l'assurance maladie en 2020

14 • Fraude sociale : l'assurance maladie enquête sur une centaine de centres ophtalmiques • Le Figaro

• Reportages Découverte La médecine à bas prix • TF1

15 • « Un détournement du tiers payant généralisé pour camoufler la fraude » : le Dr Thierry Bour (SNOF) écrie certains centres de santé en ophtalmo • Le Quotidien du Médecin

16 [Rencontres du SNOF](#)**DOSSIER :**19 **RÉSULTATS DES ÉLECTIONS URPS 2021 POUR LES MÉDECINS SPÉCIALISTES (COLLÈGE 2)****PRATIQUE**

24 Fin de l'interdiction de publicité pour les médecins : Évolution ou Révolution... !

26 Jurisprudence en ophtalmologie

29 Retraite : le point ASV revalorisé

31 Convention collective des cabinets médicaux

EXERCICE QUOTIDIEN

33 IDE aides opératoires : la fin du feuillet ?

34 Les assistants médicaux : qui pourquoi comment ?

39 La nouvelle Commission Matériel et informatique du SNOF

RH

40 Télétravail : acte III

ÉTUDES

43 Chirurgie de la cataracte

45 [Réunion SNOF cotations](#)**HISTOIRE DE L'OPHTALMOLOGIE**

46 Autour d'un bicentenaire Napoléon, les ophtalmologistes et l'ophtalmologie

JEUNES OPHTALMOS

48 ANJO : SFO - SAFIR

BRÈVES

52 PARUTIONS

75 LES OFFRES ET DEMANDES

80 AGENDA

82 FORMATIONS

SERVICES DU SNOF

Forfait Presse, Télésurveillance, Le Quotidien du Médecin Papeterie médicale, La vidéo, Télésecrétariat, Les vins du SNOF

ÉDITION
OPH-COMMUNICATION sàrl
CS 40028 - 67080
STRASBOURG CEDEX
TÉL. 03 88 35 88 72
FAX 03 88 25 51 90
pierre.gangloff@oph-communication.com**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**
PIERRE GANGLOFF**RÉDACTEUR EN CHEF**
DR STÉPHANE DELAGE**COMITE RÉDACTIONNEL**
DR THIERRY BOUR
DR PIERRE PÉGOURIÉ
DR JEAN-PAUL TAVIN**PUBLICITÉ**
OPH-COMMUNICATION
CS 40028 - 67080
STRASBOURG CEDEX
TÉL. 03 88 35 88 72
FAX 03 88 25 51 90
michele.forrer@oph-communication.org**SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF**
CS 40028 - 67080
STRASBOURG CEDEX
TÉL. 03 88 35 01 09
FAX 03 88 25 51 90
oph-communication@snofo.org**IMPRESSION**
PARMENTIER IMPRIMERIES
1 RUE GUTENBERG
67610 LA WANTZENAU
TÉL. 03 88 96 31 69numéro réalisé avec la collaboration d'Élisabeth Desperbasque déléguée générale du SNOF
michèle Forrer
juliette Boisset**SPEPS**
Syndicat de la Presse et de l'Édition des Professions de SantéOrigine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 0%
Impact sur l'eau : P_{tot} 0,02kg/tonne**IMPRIM'VERT®****50 LES TEXTES OFFICIELS****PROTOCOLES DE COOPÉRATION****1. BILAN VISUEL ENFANT PAR ORTHOPTISTE ET ANALYSE VIA TÉLÉMÉDECINE PAR UN OPHTALMOLOGISTE**Arrêté du 1^{er} mars 2021 relatif à l'autorisation du protocole de coopération « Réalisation d'un bilan visuel par un orthoptiste dans le cadre du renouvellement/adaptation des corrections optiques chez les enfants de 6 à 15 ans et analysé via télé-médecine par un ophtalmologiste »**2. BILAN VISUEL PAR ORTHOPTISTE /ADULTE / TÉLÉMEDECINE PAR OPHTALMO**Arrêté du 1^{er} mars 2021 relatif à l'autorisation du protocole de coopération « Réalisation d'un bilan visuel par un orthoptiste dans le cadre du renouvellement/adaptation des corrections optiques chez les adultes de 16 à 50 ans et analysé via télé-médecine par un ophtalmologiste »**3. DÉPISTAGE RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE : PHOTOS DU FOND D'ŒIL PAR ORTHOPTISTE ET/OU INFIRMIER**Arrêté du 1^{er} mars 2021 relatif à l'autorisation du protocole de coopération « Réalisation de photographies du fond d'œil dans le cadre du dépistage de la rétinopathie diabétique par un(e) orthoptiste et/ou infirmier(e) en lieu et place d'un ophtalmologiste »**4. PROTOCOLE DE COOPÉRATION - PRÉLÈVEMENT DE CORNÉE**Arrêté du 1^{er} mars 2021 relatif à l'autorisation du protocole de coopération « Prélèvements de cornées dans le cadre de prélèvements de tissus et/ou de prélèvements multi-organes sur personnes décédées »**CRÉATION DU STATUT DE PRATICIENS ASSOCIÉS**

Décret n° 2021-365 du 29 mars 2021 portant création du statut des praticiens associés